



57^{ème} Session, Sous-comité Scientifique et Technique (SCST)

Comité des Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra-atmosphérique (UN COPUOS)

Point 14 de l'ordre du jour

Rôle futur et méthodes de travail du Comité

Vienne, le 10 février 2020

Madame la Présidente,

La Suisse salue les efforts engagés par le COPUOS et par le Secrétariat dans le but d'améliorer la gouvernance globale et les méthodes de travail du Comité dans son ensemble. Nous exprimons aussi notre reconnaissance au Président du Groupe de travail plénier pour l'efficace conduite des travaux et pour les propositions formulées.

Madame la Présidente,

Nous saluons les mesures qui ont été prises et qui ont déjà été mises en œuvre. Nous constatons avec satisfaction que les points de décision sont abordés plus tôt dans la Session et que les points de l'ordre du jour sont regroupés par domaines d'expertise, ce qui facilite notamment la participation des experts dans les délégations.

Nous saluons également l'utilisation du chronographe qui permet une bonne gestion du temps, ainsi que la mise à disposition efficace des interventions des délégations sur la page Internet de l'OOSA.

Madame la Présidente,

Concernant l'ordre des présentations et des réunions des groupes de travail, nous sommes d'avis qu'il faut donner la possibilité aux groupes de travail de se réunir avant d'aborder les présentations techniques. Cette proposition d'ordre permettrait d'octroyer aux groupes de travail davantage de temps en plénière et leur donnerait une plus grande chance de bénéficier des services d'interprétation.

Nous soutenons également la proposition de revoir l'ordre de la programmation des présentations techniques à chaque réunion. Les délégations des Etats membres devraient venir en premier, suivies par celles des observateurs permanents.

Madame la Présidente,

Le Sous-Comité a déjà décidé de limiter à 3 le nombre de présentations techniques par séance. Cette limite permet actuellement 48 présentations techniques par Session. Or, nous avons constaté que le Secrétariat a reçu au total 71 demandes de présentations techniques pour cette Session. Nous sommes d'avis que ce nombre est trop élevé et qu'un plafond sur le nombre de présentations techniques pour chaque délégation devrait être instauré. Nous soutenons ainsi la proposition de limiter les présentations techniques à un maximum de 3 présentations pour les délégations des Etats membres et à une seule présentation pour les observateurs permanents.

Nous soutenons également la proposition du Président du Groupe de travail plénier visant à réduire la durée de chaque présentation à 12 minutes.

Par ailleurs, afin que toutes les demandes d'accéder au statut d'observateur permanent soient portées à la connaissance des Etats membres suffisamment tôt, nous proposons de fixer une date limite avant chaque Session du COPUOS.

Madame la Présidente,

Pour conclure, nous nous réjouissons de poursuivre le travail et espérons que les délégations s'engageront aussi dans ces discussions, lesquelles sont primordiales pour améliorer l'efficacité de nos travaux.

Madame la Présidente, je vous remercie.